

GRANDE LOGE TRADITIONNELLE ET SYMBOLIQUE OPERA

Le R:.F:. Pierrick DELEUSME

Conseiller du Rite Français Traditionnel

Aux

Vénérables Maîtres des Respectables Loges
Pratiquant le Rite Français Traditionnel

Bordeaux, le 22 janvier 2016

Très Vénérables,

J'ai la grande joie de vous transmettre le texte de la conférence de la Convention Nationale du Rite Français Traditionnel dont nous a honoré notre illustre Frère Roger DACHEZ, le 14 novembre 2015.

Ce fut un grand moment qui nous permit d'oublier provisoirement le drame de la veille et les vils assassinats commis sur notre sol national.

Ce texte a été reproduit à partir d'une bande audio et a fait l'objet d'une navette entre le Frère Secrétaire de la Convention, moi-même et notre Conférencier; ceci a pris un peu de temps que je n'ai pu maîtriser.

L'important est de pouvoir en disposer désormais!

Nous devons un grand remerciement à notre Vénérable Frère Maurice pour avoir fait ce travail fastidieux d'écoute, de rembobinage, de nouvelle écoute, de transcription, de rectification, etc...

Je vous demande de diffuser ce texte à tous les Frères Maîtres de votre Respectable Loge. Les Frères Surveillants pourront eux-mêmes retransmettre ce qui peut l'être aux Frères Apprentis et Compagnons.

Comme vous pourrez en juger, cette conférence rappelle des éléments que notre Frère conférencier ou d'autres historiens ont pu déjà nous faire connaître, mais ici nous avons été entraînés dans la méthode utilisée pour la recherche historique, sur les notions de sources, d'origine déduite et de références concernant notre rite.

Dans la seconde partie, nous avons bénéficié d'apports sur des points de détail et de gestuelle qui pourraient nous permettre de revoir éventuellement nos rituels.

Beaucoup le savent. Je « descends de charge » au prochain convent et je laisse mon successeur étudier le problème. A cette conférence apportant des éléments de fond, il pourra y adjoindre les rectifications portant sur la forme auxquelles vous aviez contribué et que j'avais transmises au Frère détenant la matrice du rituel.

Je ne ferai aucun commentaire sur quelques interprétations personnelles du conférencier qui, pour certaines, ne sont pas du domaine historique probant.

Je vous souhaite bonne lecture de ce document qui permettra à ceux qui étaient présents de revivre cette journée mémorable.

Je vous prie, Très Vénérables, Mes Très Chers Frères, d'agréer mes salutations fraternelles avec ma triple et chaleureuse accolade.

Signé: Pierrick Deleusme

Convention du Rite Français Traditionnel

-14 Novembre 2015 -

Conférence du T∴R∴F∴ Roger Dachez

« La tradition maçonnique française, ses sources et ses mutations historiques : Où sont les fondamentaux du Rite Français ? »

Très Vénérable, mes Frères,

Tout d'abord, je voudrais vous dire que lorsque j'ai pris le train tout à l'heure pour venir du Nord de la France, j'ai pensé qu'il pouvait paraitre dérisoire de s'interroger sur les sources d'un Rituel maçonnique au moment où la barbarie la plus immonde vient semer la mort et la désolation dans notre pays, mais ce serait une remarque très superficielle parce qu'en fin de compte la meilleure réponse à la barbarie, c'est la civilisation! Une nation sauvage prendrait les armes et irait immédiatement, comme cela s'est souvent vu, détruire dans la rue tous les gens qui ressemblent à ceux qui ont accompli ces forfaits abominables. Une nation civilisée et je me permets de direcela n'engage que moi - une civilisation chrétienne refuse cette logique de la vengeance et de la boucherie. Alors, parler de Fraternité et d'une tradition de fraternité qui depuis trois siècles prône la tolérance et le respect de l'autre est finalement la meilleure réponse à toute cette horreur.

La deuxième chose que je voudrais faire, c'est vous remercier de votre invitation. Tout à l'heure, je ne me suis pas présenté comme les autres Frères mais j'aurais aimé le faire. Je vais le faire parce que j'aurais pu vous dire ceci.

C'est au fond tout un symbole de la relation très particulière qui existe entre la Loge Nationale Française et la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra, entre les Frères de la G.L.T.S.O. que je connais très bien et moi-même depuis de nombreuses années.

La Loge au nom de laquelle je suis ici, aujourd'hui, est la Loge Jean-Théophile Desaguliers numéro 1 de la Loge Nationale Française qui travaille au Rite Français Traditionnel mais elle est aussi la Loge numéro 52 de ce qui s'appelait à l'époque « La Grande Loge Nationale Française Opéra ».

Et cela m'amène encore plus loin parce que cette Loge dont j'ai été deux fois le Vénérable travaille toujours avec la patente qui lui a été accordée par Opéra. Même si c'est l'une des trois Loges fondatrices de la Loge Nationale Française, nous avons toujours la même patente.

D'ailleurs, je vais vous raconter une anecdote plaisante. Lorsque nous initions quelqu'un, nous lui montrons une patente pour qu'il voie au moins une fois ce que c'est et à l'époque, la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra s'appelait Grande Loge Nationale Française avec entre parenthèses la mention « Opéra » pour la distinguer de ce qui s'appelait Grande Loge Nationale Française, entre parenthèses « Bineau ». Mais sur les patentes, il n'y avait pas la mention « Opéra » et quand on lui montre la patente, le candidat, souvent, dit : « Mais je croyais que j'étais à la Loge Nationale Française ». Alors on le rassure tout de suite en lui racontant l'histoire! Nous travaillons donc toujours avec la patente qui porte le numéro 52 de la Respectable Loge « Jean-Théophile Desaguliers ».

C'est une manière de dire qu'il y a des séparations qui ne sont pas des ruptures et nous l'avons illustré par la qualité des relations particulières qui existent depuis de très nombreuses années entre la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra et la Loge Nationale Française.

J'en ai terminé avec ce point que je tenais à souligner.

Pour en finir avec les mondanités, je signale que lorsque je viens à Opéra, je n'omets pas généralement de mettre mon collier de membre d'honneur d'Opéra puisqu'on m'a accordé cette distinction, mais en raison des circonstances et du fait que la nuit a été courte, j'ai oublié un certain nombre de choses, ce matin.

Venons-en au sujet que vous m'avez demandé de traiter! C'est un sujet extrêmement compliqué et je voudrais m'efforcer, non pas de le traiter en totalité puisqu'il faudrait alors beaucoup plus de temps, mais de donner le point de vue de quelqu'un qui travaille et réfléchit sur cette question avec une certaine méthode depuis trente ans. C'est dû au fait qu'il y a trente ans, lorsque j'étais jeune Maçon - j'ai été initié en 1980 - j'ai fait une rencontre qui a bouleversé ma vie maçonnique et en partie ma vie d'ailleurs puisqu'elle a orienté mes travaux. C'est celle de *René Guilly* qui a été le plus immense et illustre des Maçons français d'après-guerre et qui a été mon maître, mon père spirituel. C'est lui qui a fondé la revue « Renaissance Traditionnelle » qu'un certain nombre d'entre-vous connaissent ; revue qu'il a dirigée jusqu'en 1992, année de sa mort.

Or, quand on parlait à René Guilly, personnage impressionnant et pas toujours facile d'ailleurs, il disait : « Parmi les choses que j'ai faites au cours de ma vie maçonnique, il en est une sur laquelle je ne cesserai jamais de m'interroger...

J'ai pris un jour la responsabilité de faire sortir le Rite Français du Grand Orient de France » car, en 1961-1962, date où René Guilly - qui avait été initié en 1955 - décide avec un certain nombre de Frères de quitter le Grand Orient de France pour la Grande Loge Nationale Française Opéra, le Rite Français n'existait que dans le Grand Orient de France, même si certaines formes abâtardies du Rite Français ou désignées comme telles avaient bien émigré au cours du XIXème siècle dans quelques autres pays, elles étaient extrêmement minoritaires et très marginales.

Pour la première fois, des Frères vont pratiquer le Rite Français en dehors du Grand Orient de France, avec la création de la Loge « Jean-Théophile Desaguliers numéro 52 », devenue Loge numéro 1 de la Loge Nationale Française, en tant que première Loge à pratiquer le Rite Français en France hors du Grand Orient de France.

Au fond, on peut se demander de quel droit des Frères qui pratiquaient le Rite Français au sein du Grand Orient de France ont pu s'en emparer pour aller le pratiquer ailleurs ?

On pourrait se demander mais ce serait un tout autre sujet, un tout autre exposé, et pour moi, l'objet d'un livre qui paraitra dans trois ans : « Avaient-ils la Patente ? » Non, parce que les Patentes sont une des nombreuses illusions de la Franc-maçonnerie française. Une patente est un document administratif qui n'a de valeur que parce qu'on lui en accorde une ! Bien évidemment, et par définition, quand on a créé les Rites maçonniques au XVIIIème siècle, eh bien ! Forcément, il n'y avait pas de patente puisque ces Rites n'existaient pas auparavant ! Donc oui, ils sont partis avec des Rituels sous le bras, pour créer le Rite Français Rétabli qui s'appelait alors et j'y reviendrai « Rite Moderne Français Rétabli ». Ce que je voudrais faire aujourd'hui, pour répondre à la question du sujet que vous m'avez proposé, c'est plusieurs choses différentes et dans l'ordre :

D'abord, pourquoi est-on amené à parler du « Rite Français » ? Pourquoi est-on amené à parler des Sources du Rite Français ? Pourquoi est-on amené à parler des fondamentaux du Rite Français ? Cela veut donc dire qu'il y a des différences avec les autres Rites. D'où viennent ces différences et pourquoi y-a-t-il des différences ? C'est un sujet assez classique et bien connu de la plupart d'entre nous Je vais me contenter de rappeler, dans un premier temps purement historique, les éléments qui servent à la réflexion. L'histoire ne doit pas être uniquement un divertissement de dilettantes érudits mais quelque chose qui doit nous permettre de comprendre le présent. Je voudrais simplement extraire de cette histoire complexe, passionnante parfois, ce qui nous permet de comprendre comment nous en sommes arrivés là et pourquoi on peut poser la question du Rite Français.

La deuxième chose que je voudrais faire, c'est de comprendre comment le Rite Français, parti d'un état initial, en est arrivé à l'état où il se trouve tardivement, au milieu des années 1950 ? Au moment où l'on assiste à une reconstruction et à une renaissance de la Franc-maçonnerie française, incarnée par le Rite Français.

Et enfin, j'essaierai d'aborder deux sujets. Le premier que j'appelle « *La Forme* », c'est-à-dire lorsqu'on s'interroge sur les fondamentaux, à quelles sources peut-on s'adresser? Et, il faut bien distinguer – c'est une distinction subtile et déterminante entre ce que j'appellerai les Sources et les Références – je reviendrai sur ces points tout à l'heure.

Le dernier point, c'est celui du *Fond* c'est-à-dire *l'Esprit* car à ce sujet, il y a beaucoup d'équivoques et de malentendus dans la Franc-maçonnerie française.

Alors commençons par le commencement ! Tout le monde sait que le 24 juin 1717, dans une Taverne du quartier Saint Paul, à Londres, pour reprendre le récit qu'en a fait Anderson vingt ans plus tard car il n'existe aucune minute qui ait été rédigée au moment de l'évènement. Le seul récit que l'on possède est celui rédigé en 1738, soit vingt et un ans plus tard par James Anderson qui n'assistait pas à cette réunion. Il n'y a pas d'autres sources !

Ce jour-là donc, quatre Loges et quelques Frères anciens se sont réunis et ont décidé de s'assembler en Grande Loge - ce qui ne s'était jamais fait auparavant en Angleterre - et d'élire pour un an en qualité de Grand Maître, l'un d'entre eux. Ce fut Antony Sayer, personnage dont on sait peu de chose hormis qu'il était probablement libraire et qu'il était peu fortuné. Ils élisent un Grand Maître d'un an, comme on dirait en d'autres occasions « Reine d'un jour » ! On peut penser que ce dernier sort de l'histoire au bout d'un an. Mais, au cours des fastidieuses mais nécessaires recherches qu'un historien doit entreprendre, en compulsant tous les procès-verbaux de la Grande Loge d'Angleterre de 1723 à 1745, on voit réapparaitre le nom d'Antony Sayer qui vient demander à la Grande Loge un secours financier, quelques années plus tard, parce qu'il est réduit à la dernière extrémité. On lui accorde un subside de quelques guinées (équivalent à quelques centaines d'euros), en souvenir, dit le texte, « du fait qu'il fut notre premier Grand Maître ».

Et cette Grande Loge, contre toute attente, va prospérer et faire l'objet d'un développement non seulement britannique mais bientôt européen puis ensuite mondial. Il est certain que ces quelques Loges et ces quelques Frères n'imaginaient pas qu'ils venaient de créer une institution qui, deux siècles plus tard, compterait quatre à cinq millions d'adeptes. Ils ne pensaient même pas créer une Obédience. Cela s'appelait une « Grande Loge » tout simplement parce qu'il y avait plus de Loges que d'habitude. C'était plus grand ! Quand on pense aujourd'hui à un Convent ou une Assemblée du Grand Orient, de la Grande Loge de France ou même de la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra, on imagine un rassemblement de plusieurs centaines de Frères qui nécessite des espaces aussi vastes que Bercy. Il y a eu effectivement des réunions qui se sont déroulées dans les sous-sols de Bercy.

Alors que, lorsqu'on consulte les plans de cette taverne « L'Oie et le Gril » - la Taverne a disparu dans un incendie mais on en a retrouvé les plans - on constate qu'ils se sont réunis dans une salle plus petite que celle où nous sommes aujourd'hui qui ne pouvait contenir au maximum qu'une trentaine de Frères.

Voilà comment s'est créée cette institution qui est devenue une Obédience qui a ensuite essaimé outre-Atlantique, « au-delà des mers » comme disent les Anglais mais cet « au-delà » commence à Calais.

Cette Obédience, par essaimage, est devenue internationale. Elle a grandi et dès 1721, elle s'est vu conférer un Grand Maître d'ascendance noble depuis cette date et jusqu'à nos jours. Le Grand Maître, en Angleterre, a toujours été un aristocrate de haut rang en la personne, souvent, du Prince de Galles et actuellement du Duc de Kent, cousin de la Reine qui est Grand Maître depuis 1967. De quoi faire rêver certains Grands Maîtres français!...

Cela aurait pu être simple mais cela ne l'a pas été. La Franc-maçonnerie a standardisé ses usages qui au début, et comme nous le verrons, étaient très rudimentaires. Et, à la fin des années 1740, il s'est passé quelque chose de complètement inattendu, une deuxième Grande Loge a été créée en Angleterre. On en sait aujourd'hui de plus en plus sur les circonstances et les raisons de cette création.

Pour le dire en quelques mots, c'est une initiative qui est venue d'Irlande, même si pour nous l'Irlande fait partie des lles britanniques. Pour les Anglais de l'époque, et c'est encore un peu vrai aujourd'hui, les Irlandais n'étaient pas des gens comme « nous », si je peux dire. L'Irlande était considérée comme une colonie et ceux qui y vivaient comme des indigènes. Ils avaient deux grands défauts. Le premier, c'est qu'ils ne parlaient pas anglais et le second est qu'ils étaient catholiques! Même si cela s'est atténué depuis, au XVIIIème siècle on ne disait pas « Catholique » mais « Papiste » et cela relevait quasiment de la haute trahison pour un sujet britannique! Il y a un ressentiment profond envers les Irlandais qui sont très pauvres, souvent victimes de famine et qui sont obligés, humiliation suprême, d'émigrer, de traverser la mer d'Irlande et d'aller chez l'ennemi pour survivre. Or, il se trouve qu'en 1740, une importante famine va décimer l'Irlande et accélérer cette émigration, et parmi ces émigrés il y avait des Francs-maçons de condition modeste, mais des Francsmaçons! On ne sait pas très bien, dans quelles circonstances, la Franc-maçonnerie installée en Irlande mais on sait de facon certaine qu'en 1688, date relativement ancienne, il y avait une activité maçonnique en Irlande. On trouve une mention inattendue dans un compte rendu de l'intendant du Trinity Collège de Dublin, Université qui existe toujours, qui avait été fondée par Elisabeth 1ère et qui était destinée - c'est très important - à l'éducation des Anglais installés en Irlande et non pas des Irlandais. D'ailleurs, jusqu'en 1850 environ, l'entrée du Trinity Collège a été interdite aux catholiques et réservée aux seuls Anglicans.

Ce compte-rendu de l'intendant rapporte des « troubles parce que la Loge du Collège fait trop de bruit ». C'est une preuve documentaire de l'existence d'une Loge dans ce Collège ; ce qui était fréquent dans la plupart des universités britanniques. Ces Loges universitaires sont installées officiellement dans les locaux de l'Université et comptent d'ailleurs dans leurs rangs et parmi leurs officiers, des professeurs.

Je me suis rendu personnellement à l'Apollo University Lodge qui est l'une des deux Loges universitaires d'Oxford; Loge dont les candidats à l'initiation sont des étudiants - ce qui serait proprement impensable en France!

Et donc, ces Irlandais se retrouvent à Londres ... Comme ils sont en recherche d'emploi, ceux d'entre eux qui sont en Franc-maçonnerie vont spontanément chercher du soutien auprès des Frères de la Grande Loge de Londres qui, trente ans après sa création, a pris de l'importance. Ils vont tomber sur des Anglais qui sont Anglais avant d'être Francs-maçons et qui vont les rejeter : « Vous êtes peut-être Francs-maçons mais cela reste à démontrer et de toute façon, vous êtes Irlandais et on ne parle pas à ces gens-là! ». Cette ségrégation ethnique et sociale sera amplifiée par l'embourgeoisement de la Franc-maçonnerie anglaise. Quelques Irlandais parviendront, malgré tout, à s'introduire dans des Loges anglaises en tant que visiteurs, mais ils seront très peu nombreux ... Et, en 1751, les Irlandais vont créer une deuxième Grande Loge.

C'est un phénomène-clé pour comprendre la structure des Rites maçonniques, encore aujourd'hui, parce qu'ils vont créer cette Grande Loge en y introduisant des usages qu'ils avaient connus en Irlande lorsqu'ils avaient pu être admis, dans quelques Loges libérales à assister à quelques Tenues en tant que visiteurs. Ensuite, ces Irlandais purent constater que la Franc-maçonnerie anglaise était très différente de ce qu'ils avaient connu dans leur pays. La structure de la Loge, le déroulement des cérémonies ; tout était extrêmement différent! C'est un mystère parce que nous ignorons pourquoi le système des maçons irlandais qui vient d'Angleterre, car tout est venu d'Angleterre, qui était pratiqué en Irlande par des Anglais anglicans et non catholiques, des Anglo-Irlandais, des « pieds noirs », des Irlandais d'adoption qui vivaient là depuis deux générations, ne correspondait plus à ce qui était alors pratiqué en Angleterre. C'est un fait qu'il faut prendre comme point de départ même si nous ne l'expliquons pas. Peut-être, parviendrons-nous à le comprendre un jour!

Lorsqu'ils créent leur Grande Loge, ils vont décider et dire deux choses. L'une, « nous allons faire notre maçonnerie, la meilleure, puisque c'est celle que nous préférons ». L'autre, en raison du climat conflictuel créé par le refus des Anglais de les reconnaitre, sera d'affirmer : « Comme les Anglais ont tout changé, tout modifié, tout altéré, puisque nous détenons la tradition d'origine — affirmation purement gratuite par ailleurs — nous sommes les Anciens et nous les qualifierons de Modernes ».

C'est la raison pour laquelle, par la suite et pendant soixante ans, on a distingué la Grande Loge des Anciens créée en 1751 et la Grande Loge des Modernes créée en 1717, faisant ainsi que les Anciens soient les plus récents et que les plus anciens soient les Modernes!

Mais ce qui est fondamental, c'est que la Grande Loge des Modernes n'a jamais accepté d'être qualifiée de la sorte, d'un adjectif dérisoire, voire même insultant. Néanmoins, par commodité, cette distinction contradictoire a perduré.

Pendant les soixante ans qui suivront, il y aura donc deux systèmes maçonniques, deux Grandes Loges qui d'ailleurs ne cesseront de s'invectiver ou de s'insulter. Pour ne donner qu'un exemple, parmi les différences sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, il y a l'ordre des mots des deux premiers grades - « J » puis « B » pour les Modernes et l'inverse pour les Anciens. Aujourd'hui, on tente de l'expliquer par l'orientation du Temple ou par des considérations symboliques mais en 1764, Laurence Dermott, principal protagoniste et leader des Anciens, dans la deuxième édition du livre qui fait office de Constitution des Anciens (*Ahiman Rezon*), explique cette différence du fait que les Modernes ignoraient l'origine des mots et que pour eux, « J » signifiait « *Rhum de la Jamaïque* » et « B », « *Rhum de la Barbade* ».

Voilà le niveau du débat maçonnique! Le conflit va durer soixante ans. Mais, alors que les Anciens sont restés plus petits que les Modernes, il est remarquable de constater qu'ils vont bientôt leur tailler des croupières. Peut-être en raison d'une différence sociologique qui a toujours existé entre eux; les Anciens recrutent parmi les petits boutiquiers, commerçants et employés alors que les Modernes le font dans « l'Establishment » dirigé par l'aristocratie du pays.

Au bout de soixante ans - nous arrivons vers 1813 - ces deux Grandes Loges vont s'unir pour aboutir à la constitution de la « Grande Loge Unie d'Angleterre » qui perdurera jusqu'à aujourd'hui. Les Anglais sont plus rigoureux que nous car, lorsqu'en France une Institution - syndicat ou organisation - prend le qualificatif d'Unie, c'est, presque toujours le résultat d'une scission. C'est une logique purement française puisque, pour des Anglais, il s'agira vraiment d'une Union!

Cette union fut relativement facile car, à la fin du XVIIIème siècle, il se trouve que les deux Grands Maîtres des deux Obédiences sont deux fils du Roi d'Angleterre, donc deux Frères. On pourrait imaginer que lors d'un déjeuner du dimanche chez Papa, il leur ait demandé de s'arranger pour regrouper leurs deux Obédiences! En réalité, cela a presque été aussi simple. L'aîné a cédé la place au cadet car peu de temps après, il devenait Roi d'Angleterre en raison de la folie du père! On a fait un seul Collège de grands officiers, un seul Règlement et on est arrivé au plus difficile.... S'il n'y a qu'une seule Obédience, il faut aussi qu'il y ait un seul Rituel.

Donc, on a convoqué entre 1813 et 1816, une *Loge spéciale de Réconciliation* composée pour moitié d'ex-Anciens et moitié d'ex-Modernes, mais tous experts du Rituel et avec pour objectif de concocter le Rituel de l'Union ; ce qui a été fait en1816 et d'aboutir, pour faire simple, à ce que nous appelons en France « Emulation » ; en réalité c'est un fâcheux à-peu-près.

C'est là que nous arrivons à des choses très concrètes, il y avait des différences très importantes entre le Rite des Anciens et celui des Modernes. Je vais faire un inventaire rapide de ces différences et nous reviendrons sur certains points, tout à l'heure.

D'abord, la disposition des Surveillants : chez les Modernes, ils sont tous les deux à l'Ouest alors que chez les Anciens, le Second est au Sud et le Premier à l'Ouest – je n'ai pas dit au Nord-Ouest car il devait faire face au Vénérable Maître.

La deuxième différence - on l'a dit tout à l'heure - est *l'ordre des mots des deux Premiers grades* - cette différence avait déjà été atténuée puisqu'en 1809 les Modernes avait réuni une Loge spéciale de promulgation qui avait décidé d'adopter l'ordre *ancien* des mots.

Il y avait d'autres différences. Par exemple, *il n'y avait pas de tableau de Loge chez les Anciens*. C'est une idée spontanée que nous avons, que dans une Loge il y a forcément un tableau; les Anciens n'en avaient pas. D'ailleurs, aujourd'hui en Irlande, ce qui est surprenant ou plutôt intéressant, c'est qu'il n'y a toujours pas de tableau de Loge.

Une anecdote amusante... Dans les années « cinquante », les Anglais, avec un brin de provocation, ont offert à la Grande Loge d'Irlande trois magnifiques tableaux d'Emulation en pensant qu'ils finiraient bien par les utiliser. Les Irlandais ont eu cette réponse extraordinaire : « nous sommes éperdus de bonheur et, en signe de reconnaissance devant ce don magnifique qui nous est fait par la Grande Loge d'Angleterre et pour trouver un écrin suffisamment digne à ce somptueux cadeau, nous allons immédiatement les accrocher au mur de notre Musée » !...

De même, *chez les Anciens, il n'y pas de chandelier au centre de la Loge* - il y en a sur les plateaux des principaux officiers mais pas au centre - ni de colonnes d'ailleurs. Au centre de la Loge, en revanche, il y a un Autel, détaché du plateau du Vénérable Maître, sur lequel sont placées les trois grandes Lumières (Bible, Compas et Equerre) – alors que, sous cette appellation, elles sont totalement étrangères au Rite Moderne – C'est uniquement chez les Anciens qu'elles existent sous ce nom et cette disposition.

Il y a un certain nombre d'autres différences sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure, mais ce sont là les différences essentielles. Donc, si vous voulez faire un Rituel de l'Union il faut arbitrer tous ces points et, entre 1813 et 1816, on a confectionné un Rituel commun. Cependant, on a décidé de ne pas le mettre par écrit mais de le transmettre par des démonstrations.

Les Vénérables Maîtres ou les Passés Maîtres sont venus à Londres - ou on est venu les voir en province - pour assister aux démonstrations mais on leur a interdit de prendre des notes !

Cela explique la situation que l'on connaît en Angleterre, aujourd'hui. Toutes les Loges sont supposées pratiquer le Rituel de l'Union, mais compte tenu des conditions de transmission, il y a énormément de variantes locales. Imaginez un Vénérable Maître du Staffordshire qui a fait l'aller et retour à Londres, qui a passé deux heures en Loge de réconciliation pour assister aux cérémonies des trois grades sans prendre de notes et qui rentre dans sa Loge en disant : « ça y est, je sais tout ! ».

Néanmoins, quand on regarde le Rituel que nous appelons en France « Emulation » et qu'on le compare à un Rituel de référence des Anciens - comme celui qui fut divulgué en 1760, sous le titre « The three Distinct Knocks » (les trois coups distincts) - on s'aperçoit que 95% du Rituel de l'Union a été emprunté aux Anciens. C'est d'ailleurs un grand paradoxe que l'obédience la plus ancienne et la plus nombreuse, celle qui a donné son Premier Grand Maître à la Grande Loge Unie, celle des Modernes, ait vu son Rituel écarté pour lui préférer celui des Anciens !

Voici pourquoi, *la tradition des Modernes*, la plus ancienne attestée dans la documentation, celle de la plus ancienne des Grandes Loges du monde, a disparu d'Angleterre en 1813. Je cite, à cette occasion, une petite anecdote. Il y a sept ans, j'étais invité à Manchester pour faire une conférence devant un groupe de recherches de Maçons anglais qui avaient organisé une sorte de Convention - comme vous le faites, aujourd'hui - et pour l'occasion, ils m'annoncèrent avoir préparé pour moi, une démonstration d'une ouverture, clôture et initiation selon le Rite des Modernes pratiqué en Angleterre, au XVIIIème siècle. Ils avaient beaucoup travaillé pour retrouver et reproduire ce Rituel et à la fin, ils m'ont demandé : « *Qu'en pensez-vous, c'est vraiment surprenant n'est-ce-pas*? » Je leur ai répondu : « *Pas vraiment, car c'est exactement ce que je fais, tous les mois, dans ma Loge Jean-Théophile Desaguliers* ». Ils ont pris subitement conscience que la Tradition des Modernes, tradition fondatrice de la Franc-maçonnerie spéculative, qui avait disparu d'Angleterre, ne subsistait plus qu'en France!

Pourquoi?

Parce qu'autour de 1725, des Maçons britanniques, quelques Anglais, Ecossais, Irlandais ont été contraints à l'exil pour des raisons politiques et religieuses. Ils sont venus s'installer à Paris où ils ont créé, rue des Boucheries, à Saint Germain des Prés – cette rue, qui était dans le prolongement du Boulevard St Germain, a été détruite lors des travaux haussmanniens - *Ils ont, donc, créé la Première Loge*, en pratiquant le seul Rite existant à l'époque mais que l'on n'appelait pas encore Rite des Modernes.

La France devint, par ce tour de passe-passe imprévu, la gardienne, la conservatrice de la plus ancienne tradition maçonnique au monde!

C'est cette version du Rite Moderne retravaillé – les Français se sont en effet vite sentis libres, eu égard à ce qui se passait ensuite en Angleterre, de faire vivre cette tradition, de la faire évoluer pour leur propre compte, pour aboutir à un Rite qui ne sera désigné comme Français qu'à fin du XIXème siècle. On constate, même à cette époque que les auteurs maçonniques l'appellent indifféremment « Rite Moderne » ou « Rite Français ».

C'était un Rite français parce que la France était le seul endroit où le Rite Moderne était encore pratiqué. On ne pouvait plus parler d'un Rite Moderne anglais puisqu'il n'existait plus.

C'est donc l'histoire de l'acclimatation en France du Rite des Modernes que nous aurions pu poursuivre sans avoir à nous interroger sur ses spécificités, s'il ne s'était pas passé dans la Franc-maçonnerie française, au cours du XIXème siècle, un évènement unique - il ne s'est pas produit en Angleterre ou dans la plupart des pays anglo-saxons - une évolution particulière de la société française sur les plans politique, philosophique et religieux.

En Angleterre, nous l'avons dit, la Grande Loge Unie fait partie de l'Establishment. Son Grand Maître est souvent le cousin de la Reine quand ce n'est pas le Prince de Galles. L'Archevêque de Canterbury, Premier dignitaire de l'église d'Angleterre, est souvent aussi le Grand Chapelain de la Grande Loge Unie d'Angleterre. Il était alors habituel de dire que l'Angleterre reposait sur trois grands piliers : Le Trône, La Grande Loge Unie d'Angleterre et l'Eglise. On allait même jusqu'à dire que c'était un seul Dieu incarné en trois personnes!

Evidemment, en France, après la Révolution et les révolutions qui ont émaillé le XIXème siècle, les choses sont très différentes. Alors que les Anglais ont inventé le parlementarisme et la liberté religieuse – fait unique en Europe - en France, encore au milieu du siècle, on n'en est toujours pas là.

On a un gouvernement autoritaire qui refuse les libertés publiques et impose quasiment une religion unique qui tient l'université, les hôpitaux et qui a une grande influence sur le pouvoir ; une église catholique qui connaît d'ailleurs, à cette époque, une dérive sectaire et intolérante parce qu'elle n'en revient pas d'exister encore après une demi-douzaine de révolutions. Elle va être le soutien indéfectible de tous les gouvernements autoritaires qui se succéderont au long du XIXème siècle.

Si vous êtes, à l'époque, un homme épris de liberté de l'esprit, que vous pensez légitime qu'un citoyen ait droit au chapitre et que vous êtes attaché à la liberté de croire à une religion différente ou de ne pas croire, il n'y a qu'un seul endroit où – pour des raisons en partie mal connues – on avait laissé une marge de liberté, c'était, précisément dans les Loges maçonniques.

L'empereur – je parle de Napoléon 1^{er} – avait pensé dissoudre la Franc-maçonnerie mais son rêve était d'en faire ce qu'elle était devenue en Angleterre, une sorte de *super establishment*.

Donc, tous les maréchaux, les aristocrates, les cadres d'empire vont faire partie de la Franc-maçonnerie même si cela n'a pas perduré après la chute de l'empire.

Mécaniquement, après 1850, la sociologie de la Franc-maçonnerie française va changer. Ce n'est pas un phénomène maçonnique, cela tient à l'évolution politique, sociale, intellectuelle et religieuse de la France. Tous ceux qui prônent une liberté politique et religieuse vont se retrouver mécaniquement dans les Loges et on constate, après la défaite de Sedan et la chute du Second Empire, que la sociologie des Loges a profondément changé.

Elle fut désormais constituée de républicains fanatiques et d'hommes très hostiles à l'église catholique et cela aboutira à la montée en puissance de ce qu'on appellera sous la Troisième République, la « République à couvert » ou la « République maçonnique ». Soyons clairs, la plupart des chefs républicains ne sont pas Francs-maçons, la plupart des Francs-maçons n'ont eu aucune activité politique. Les politiciens Francs-maçons ont pris des décisions d'abord comme politiciens et non comme Francs-maçons mais on peut dire que trente à quarante pour cent du personnel politique est Franc-maçon parmi les élus ou les ministres alors qu'il n'y a, à l'époque, que trente ou quarante mille Maçons sur quarante millions de Français! Ce qui veut dire que la surreprésentation des Francs-maçons est monstrueuse, énorme, gigantesque!

Evidemment, ces hommes ne s'intéressent qu'à la politique et la Franc-maçonnerie de l'époque est constituée à quatre-vingts pour cent de Frères du Grand Orient. Alors la Franc-maçonnerie va devenir une machine politique et les Loges ne vont plus faire que de la politique - d'autant plus qu'il n'y a pas, à l'extérieur, de partis politiques organisés puisqu'il faut attendre 1901 pour qu'une loi vienne autoriser les Associations. La Franc-maçonnerie sert, de facto, d'association politique. Elle a une structure, des cadres, un parlement qui s'appelle le Convent.

Elle a un gouvernement qui s'appelle le Conseil de l'Ordre, un Président du Conseil de l'Ordre qui depuis 1871 ne s'appelle plus Grand Maître. On arrive à la forme extrême de cette intrication entre le pouvoir et la Franc-maçonnerie quand, en 1896, lors d'une séance du Conseil de l'Ordre du Grand Orient, on fixe le programme du gouvernement pour l'année à venir. Il faut dire que sont présents le Président du Conseil et six ministres ; comble de la confusion entre Franc-maçonnerie et politique.

Mais, quand on fait de la politique, on n'a plus le temps de faire de la Francmaçonnerie. Donc, en 1887 puis en 1904, en 1922, on va procéder au Grand Orient de France à une révision des Rituels dont le principe est simple. On évacue tout ! En l'espace de quarante ou cinquante ans, les chandeliers vont sortir, le tableau va sortir, bien entendu la Bible va sortir, les tabliers vont sortir, les gants vont sortir ; il n'y a plus rien !

C'est quelque chose qu'on a de la peine à s'expliquer mais on atteint les plus basses eaux. En 1922, à l'ouverture d'une Loge - je rappelle qu'il n'y a rien au sol, rien sur les plateaux et que les Frères n'ont pas de décors ; la seule chose qu'ils consentent à faire, c'est mettre un cordon. Le Vénérable Maître frappe un coup de maillet et dit : « Mes Frères, la Loge est ouverte, maintenant on a un député réactionnaire qui se présente dans la circonscription, qu'est-ce que l'on peut faire pour empêcher son élection ? ».

Vont survenir ensuite les évènements que vous connaissez. Lorsque la France va connaitre en 1940 une terrible défaite, il va y avoir une persécution de la Franc-maçonnerie.

C'est après la guerre, lorsque la Franc-maçonnerie va renaitre qu'elle va se poser la question : « *Comment en sommes-nous arrivés là ? ».* Et c'est à ce moment-là que la question de la renaissance du Rite Français commencera à se poser.

J'ai, volontairement, passé beaucoup de temps et je n'ai pas terminé. On pourra continuer tout à l'heure mais il faut aborder notre sujet et c'est délibérément que j'ai voulu insister. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'il devient logique de s'interroger. **C'est quoi le Rite Français?** Les bases du Rite français? C'est quoi les Fondamentaux du Rite français? C'est quoi les références du Rite français? Puisqu'il n'y avait plus rien ...

Alors un « grand » Grand Maître du Grand Orient de France, *Arthur Groussier*, un homme totalement impliqué dans la Franc-maçonnerie, avait proposé dès 1938, de reconstruire le Rituel et comme il avait de l'éducation, de la culture, il avait regardé quelques Rituels anciens et commencé à *proposer un Rituel plus étoffé -* C'est très intéressant parce qu'aujourd'hui, au Grand Orient de France, quand on demande à un Frère (ou à une Sœur, d'ailleurs) : « *Quel est ton Rituel*? ». Il répond le « *Rituel Groussier* » et s'entend objecter : « *Il n'y a rien dedans!* » alors que, lorsqu'on suit l'histoire c'est exactement l'inverse, le Rituel Groussier est plus riche que ceux qui l'ont précédé.

Seulement est arrivée la guerre et ce Rituel n'a pas pu être mis en usage. Finalement, sa version définitive n'a été publiée qu'en 1955! Et, pour la première fois depuis le début du XIXème siècle, on voit un Rituel qui ne diminue pas mais qui augmente et revient à quelques sources anciennes!

J'ai l'habitude de dire, par plaisanterie, qu'en 1955, il s'est passé trois grands évènements : *le premier* - On publie le Rituel Groussier, *le deuxième* - René Guilly, initié quatre ans plus tôt dans la loge « La Clémente Amitié » au Grand Orient de France, y crée la loge « Devoir et Raison », *le troisième* - Je suis né - ce qui me permet d'être là – (*Rires*).

C'est intéressant car, quand on se remémore toute cette histoire, on comprend l'atmosphère dans laquelle le travail de René Guilly va s'effectuer. Je vais finir sur cet aspect-là et, cet après-midi, nous rentrerons dans le détail, dans la redécouverte des sources.

C'est un tournant très important! On comprend dans quel esprit, René Guilly et ses amis entreprennent d'aller à la recherche des sources du Rite français. Certes on est tombé très bas mais c'est aussi dans l'air du temps. Après Arthur Groussier, on s'interroge « N'y at-il pas autre chose à faire en Franc-maçonnerie que de la politique ? ».

De ce premier mouvement de retour vers les origines, va naître, dans une Loge que René Guilly va créer « Devoir et Raison », ce que l'on va appeler, *le « Rite Moderne Français Rétabli »* (et non « Rite Français Moderne Rétabli »). *Moderne* par opposition à *Ancien. Français* parce que c'est *sa variante française*, et *Rétabli* parce qu'on revient à l'*origine*.

Tout le problème est de savoir avec quelle méthode et dans quel esprit on a prétendu faire cela. Il s'impose alors de faire la distinction entre ce que j'appelle des Sources et des Références. Je vais prendre rapidement l'exemple des deux autres Rites qui sont pratiqués à la Loge Nationale Française; à savoir le Rectifié et Emulation.

Si vous interrogez un Frère d'Emulation sur la référence de son Rite, il vous répondra : « C'est facile, c'est le Rituel qui est publié par la Loge de perfectionnement d'Emulation qui, depuis 1823, se réunit tous les vendredis à 18h30, à Great Green Street, et qui fait une démonstration du Rituel immuable, fixé lors de l'Union de 1813, dont la moitié de ses fondateurs étaient membres ». C'est simple, cela n'a pas bougé d'un iota, c'est une référence!

Au Rectifié, on répondra, aussi « c'est simple », même si cela s'est fait en plusieurs temps. A Wilhelmsbad, on a fixé des Rituels provisoires « pour répondre à la première impatience des Loges » – selon l'expression de Willermoz dans une lettre qu'il écrit à Charles de Hesse Cassel en 1810.

Les Lyonnais Willermoz et ses amis sont chargés de rédiger les Rituels définitifs que nous possédons et dont Willermoz dit qu'ils furent approuvés par le Duc de Brunswick en 1786.

C'est le Rituel du Ressort Provincial d'Auvergne qui a été achevé en 1783, modifié sur un point de détail en 1785 et approuvé, la même année, par le Duc de Brunswick (manuscrit 5922, pièces 1, 2, 3 du fonds Willermoz de la Bibliothèque municipale de Lyon).

Ensuite, comme nous l'avions montré, avec mon Maître René - il y a bientôt vingt cinq ans - en 1788, et de sa propre autorité, Willermoz a produit une deuxième version qu'il a transmise à « La Triple Union » de Marseille, lors de son réveil, au début du XIXème siècle. Le Rituel est donc celui de Wilhelmsbad, réécrit par des Français et modifié en 1788 par Willermoz. Il y a donc une référence officielle et une référence officieuse mais celle-ci a quand même une certaine valeur puisque, quand Willermoz a écrit, en 1809, le quatrième grade du Rectifié, il l'a mis en accord avec cette dernière version. *Malgré tout, on peut donc répondre à la question et indiquer une référence*.

Maintenant, on pose la même question au *Rite français*. Voilà la réponse : « *Il n'y a pas de références !* ». Il n'y a pas de Rituel dont on puisse dire c'est « Le RITUEL du Rite français »... Vous me direz : « *Comme le Rite français c'est le Grand Orient de France, il a bien publié un Rituel ...* ».

Oui et Non! On a bien publié le « Guide du Maçon », en 1801. Le problème, c'est que, premièrement, c'est une édition « pirate » condamnée par le Grand Orient de France qui a refusé de la reconnaitre! Et deuxièmement, ce guide n'est pas conforme au Rituel, uniquement manuscrit, qui avait été arrêté par la Commission présidée par Roëttiers de Montaleau et dont les travaux se sont arrêtés en 1786. En effet, à cette date, le Grand Orient de France arrête un Rituel – on devrait dire des Rituels puisqu'ils contiennent aussi les grades capitulaires.

Mais, je voudrais faire deux remarques :

La première.... Si l'on procède de cette manière, cela veut dire que tout Rituel approuvé par le Grand Orient de France est le Rituel de référence du Rite français. Or, ce Rituel de 1786 a été revu en 1858, en 1887, en 1904, en 1922... Alors, si on raisonne comme cela, la seule référence serait le Rituel actuel du Grand Orient de France!

La deuxième remarque est qu'à la fin du XVIIIème siècle, quand on examine le texte de la Commission Montaleau, on s'aperçoit que ce que j'appelle « l'intelligence du Rite » commence à se perdre. Le grand historien du Grand Orient de France, Pierre Mollier, qui a consacré une série d'articles majeurs à cette question a montré les méthodes de travail de cette commission... *C'est n'importe quoi!*

En définitive, les gens qui travaillent dans cette commission ne sont jamais les mêmes et quand une discussion s'éternise et qu'on ne sait pas quoi faire, c'est Montaleau qui tranche. Montaleau pourtant, n'est pas un expert des Rituels ; c'est un argentier, un directeur de la Monnaie.

Ce Rituel est donc un état écrit, cohérent, du Rite Français, vers la fin du XVIIIème siècle, mais je ne le qualifierai pas de référence au même sens que pour Emulation ou pour le Rite Ecossais Rectifié; je le qualifierais plutôt de « fin de série », pour dire: « voilà l'état dans lequel est arrivée la tradition du Rite Français avant la Révolution ».

Il y a des incohérences et même des contradictions par rapport à ce qui se faisait dix, vingt, trente ans ou quarante ans plus tôt. Il y a des pertes énormes ! Il y a donc une évolution. On peut même dire que celles qui suivront, au XIXème siècle, ont déjà commencé avec Roëttiers de Montaleau.

Si bien que j'en arrive à cette idée sur laquelle je vais m'arrêter ce matin : *Il n'y a pas de références du Rite Français mais il y a des sources*, c'est-à-dire une série de textes qui illustrent différents aspects de la tradition maçonnique des Modernes entre 1730 et 1785. Un certain nombre de ces sources sont d'origine anglaise et d'autres sont françaises parce qu'elles traduisent l'évolution de ce Rite Moderne en France.

Si l'on veut commencer à répondre à la question « *Quelles sont les sources ou les fondamentaux de Rite Français*? », il faut renoncer à l'idée qu'il puisse exister un Rituel de référence mais que, sur la base acceptable du Rituel de Montaleau, même imparfait, il faut aller à la recherche de textes antérieurs - pas toujours les mêmes, pas tous en même temps - qui vont apporter des éléments qui ont été perdus dans le Rituel de Montaleau.

Dans le cadre de cette recherche, certains Frères ayant travaillé avec René Guilly ont pensé... Si 1786, c'est déjà trop tard, on va prendre un Rituel de 1778 ou de 1765 - plus il est ancien, meilleur il est - mais il y a deux écueils. La datation des textes devient de plus en plus problématique quand on remonte dans le temps et il faut renoncer à l'idée que, dans une Obédience, toutes les Loges utilisaient le même Rituel, à la virgule près! Ce n'est déjà pas le cas de nos jours alors que les Rituels sont imprimés.

Au XVIIIème siècle, entre Paris, Lyon et Bordeaux, il y a des variantes énormes. On arrive à l'idée que si l'on veut y voir clair, il faut prendre les sources entre 1730 et 1785, et essayer de recomposer un texte cohérent qui tienne compte de la diversité. Cela pose deux problèmes. *Le premier est d'identifier les sources* - je peux vous montrer une liste, établie à la Loge Nationale Française, qui énumère ces sources ; aucune n'est une référence mais chacune alimente pour partie le fleuve... *Après, bien sûr, il faut travailler* !

Enfin, toutes les sources n'ont pas la même importance. Certains textes sont essentiels parce qu'on en connaît bien l'origine et parce qu'ils sont datés. Si l'on devait baliser ce chemin, je dirais qu'il y a quatre ou cinq textes imparables :

-Le premier, c'est « La Maçonnerie disséquée » de Samuel Prichard car il explique ce qu'était le Rite Moderne en Angleterre, en 1730, c'est-à-dire cinq ans après son introduction à Paris. On y découvre des éléments précis qui depuis ont été perdus.

-La deuxième source, ce sont les « Divulgations » des années 1744 - 1745, divulgations françaises qui sont très précises, avec notamment des tableaux de Loge. Ce sont « Le Secret des Francs-maçons », « Le Catéchisme des Francs-maçons », et « L'Ordre des Francs-maçons trahis » ; ces trois textes ont été réunis et donnent un ensemble assez cohérent de ce qu'était la Franc-maçonnerie en France, vingt ans après son installation.

-Le troisième est un texte de 1751 qui a été republié récemment qui s'appelle « Le maçon démasqué ». C'est un excellent document, très bien écrit, qui prétend, de manière surprenante, décrire le Rituel d'une Loge de Français travaillant à Londres

-Le quatrième est un document longtemps méconnu - dont la datation est imprécise, entre 1765 et 1770 - qui s'intitule « Le corps complet de la Franc-maçonnerie adopté par la Respectable Grande Loge de France ». Il décrit le dernier état des trois Premiers Grades, recommandé par la première Grande Loge de France qui deviendra, en 1773, le Grand Orient de France. C'est un Rituel imprimé, bien écrit et très riche.

-Enfin le cinquième, c'est évidemment le Rituel de Roëttiers de Montaleau.

Je pourrais vous en citer trente autres, mais les cinq que je viens de désigner permettent de se faire une juste idée, sur cette période, des pertes ou des enrichissements que le Rite Moderne Français a subis.

Mais l'examen de ces Sources, l'application de cette méthode - imaginée par René Guilly à partir de 1955 - ne va pas forcément donner le même Rituel. En effet, et c'est une caractéristique de ce Rite... Même en s'efforçant de rester fidèle à des sources cohérentes et authentifiées, l'exercice de recomposition qui s'impose *ne conduira pas à un Rituel unique*.

L'essentiel sera de vérifier, dans n'importe lequel de ces Rituels ainsi reconstitués, si on y retrouve ce que j'appelle « les marqueurs » du Rite Français, c'est-à-dire une liste de caractéristiques essentielles de ce Rite, telles que la structure de la Loge, l'ouverture aux trois grades, la cérémonie d'initiation, les cérémonies de passage et d'élévation... Un certain nombre de points qui doivent se retrouver dans un Rite des Modernes.

Si l'on y trouve autre chose, c'est qu'on aura été, entre guillemets, « contaminés » par une autre tradition maçonnique et souvent par celle des Anciens. Pourquoi ?

Parce que, au XX^{ème} siècle, quand les Maçons du Grand Orient se sont mis à rechercher leurs origines, ils ont très rarement utilisé cette méthode. Ils n'avaient pour la plupart, ni le temps ni les moyens ni la curiosité intellectuelle pour le faire. Ils ont regardé ce qui se faisait à côté et en particulier à la Grande Loge de France où l'on prétendait être plus sérieux et ne pas avoir détruit les Rituels ; ce qui est, bien sûr, faux mais il faut bien vendre sa marchandise!

Dans le Nord, avant la guerre, on constate que ce qui distingue les Frères des deux obédiences, ce n'est pas le Rituel mais le fait qu'à la Grande Loge de France on est Radical-Socialiste, c'est-à-dire Centre-Gauche alors qu'au Grand Orient de France, on est Socialiste c'est-à-dire de gauche !!! (*Rires*).

Ainsi, la plupart des tentatives, maladroites mais bien intentionnées, de reconstitution du Rite Français ont conduit à une contamination; je voudrais donner deux exemples.

-Le premier, c'est les trois grandes Lumières au Grand Orient. En croyant revenir aux sources, on a remis sur l'autel du Vénérable Maître, le Livre, le Compas et l'Equerre! Cela n'a absolument rien à voir avec la Tradition des Modernes ni avec le Rite Français!

-L'autre est ce que les Anglais appellent « squaring the lodge », c'est-à-dire « marquer les angles ». C'est une pratique exclusivement anglaise qui a été inconnue dans la Franc-maçonnerie française au XVIIIème, XIXème et début du XXème siècle.

Elle a été importée en France dans les années 1950, d'abord par la Grande Loge de France puis au Grand Orient de France puis dans d'autres Obédiences, par contamination! Cela partait d'une intention très honorable, qui n'avait rien de honteux ... Simplement, ce n'est pas la Tradition des Modernes.

J'arrête, pour ce matin. Cet après-midi, lors de la discussion qui est prévue, je voudrais revenir, en détail, sur certains points, sur ces fameux marqueurs... Mais, en aucun cas pour dire ce que doit être le Rituel du Rite Français Rétabli parce que je suis convaincu que, même en faisant bien, *il peut y en avoir plusieurs!*

Deuxième partie, après la pause-déjeuner

et la reprise des Travaux

Ce que je voulais faire maintenant, dans un temps beaucoup plus court, c'est attirer votre attention sur certains points détaillés de la tradition des Modernes. Ce matin, on est resté dans la généralité. J'ai distingué les sources des références, j'ai exposé une certaine méthode pour retrouver plutôt que rétablir ce qui s'est appelé Rite Moderne Français Rétabli. Rétablir, c'est déjà une affirmation un peu présomptueuse car sous cette forme ce Rite n'avait jamais existé au XVIIIème siècle. Il aurait pu être simplement une composition envisageable de la part d'un « Maçon idéal » qui aurait su en même temps ce qui se passait à Paris, à Lyon, à Bordeaux, qui aurait tout compris et qui se serait dit : « Je vais essayer de faire la moyenne intelligente de tout cela » ; ce qui était d'ailleurs l'objectif de René Guilly et de ses amis.

On est resté sur cette méthode en disant, pour terminer, qu'elle pouvait aboutir à des résultats très différents. Il y a des sources sur lesquelles on s'appuie comme le Rituel de Montaleau et il y a des enrichissements qui nécessitent d'en consulter d'autres. Je voudrais maintenant prendre des exemples plus détaillés de ce que j'ai appelé « les marqueurs » qu'un Rituel doit posséder pour avoir le droit de s'appeler « Rite Moderne ».

Je retiendrai les points qui le distinguent radicalement des autres Rites comme par exemple *le protocole d'allumage. A*u XVII^{ème} siècle, il n'y a aucun protocole d'allumage à l'intérieur du Rituel Le premier Rite qui va en inventer un, c'est le Rectifié et encore tardivement puisqu'il n'est décrit qu'à Wilhelmsbad.

Aujourd'hui encore en Angleterre le Maître des Cérémonies, pendant que les Frères se préparent, passe discrètement allumer les chandeliers sur les plateaux des trois officiers principaux, puis à la fin, quand tout le monde est parti au « Festive Board » (Agapes), il éteint. Donc, il n'y a aucun environnement rituel prévu pour l'allumage et l'extinction.

Evidemment aujourd'hui, dans la reconstitution du Rite Français, on écrit pour savoir avec un peu de rigueur ce que l'on fait. Dans la « divulgation » de 1744-1745, voici le Rituel : « Le Vénérable Maître frappe un coup et dit : « En Loge, mes Frères ! », puis il demande au Frère Couvreur si la Loge est couverte. Le Couvreur répond « Qu'OUI » (avec cette orthographe). A ce moment, le Vénérable Maître échange quelques Questions / Réponses du catéchisme avec les Frères Surveillants puis, quand il l'estime à propos, il frappe avec son maillet et dit : « Mes Frères, la Loge est ouverte ».

Voilà l'état le plus ancien du Rituel. Ce n'est pas n'importe quoi mais c'est « ad libitum ». A la fin du XVIIIème siècle, on respecte cette structure mais au lieu de laisser au choix ces quelques Questions / Réponses, on les a écrites. Mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, à Paris, Lyon ou Bordeaux, on ne choisissait pas les mêmes ; ce qui était parfaitement licite!

Le protocole d'allumage, c'est pareil! On a besoin aujourd'hui de le préciser. On a l'impression que c'est dit à l'intérieur des travaux mais en réalité, ils ne sont pas encore ouverts. Si on l'insérait à l'intérieur, ce serait une contamination du R.E.A.A. qui, lui-même, n'a introduit que tardivement, en 1924, « l'allumage des flambeaux » et de façon facultative. En réalité, il ne s'effectue, ritueliquement, que depuis l'aprèsguerre!

C'est un bon exemple de contamination. Evidemment, dans une Obédience comme la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra dont le Rite officiel est le R.E.R., il y a un risque important de contamination, non par le R.E.A.A., mais par le R.E.R.!

Un deuxième point particulier est la signification donnée à Sagesse, Force et Beauté. Au Rite Moderne, ils ne s'identifient absolument pas aux trois Chandeliers qui, comme vous le savez, représentent le Soleil, la Lune et le Maître de la Loge. C'est René Guilly qui leur a donné leurs couleurs respectives Jaune, Blanc et Rouge qui n'existaient pas auparavant, simplement pour aider à se souvenir de leur signification. Pourquoi le Rouge pour le Maître de la Loge ? Parce qu'il représente le Christ dont la couleur est le Rouge, du moins à la fin...

On a fâcheusement tendance à dire que Sagesse, Force et Beauté sont une spécificité des Rites Anciens voire même des Rites Ecossais. Par parenthèse, un Rite Ecossais n'est pas forcément Ancien, hormis le Rite Ecossais Ancien et Accepté. Le R.E.R. est un Rite Moderne – les Surveillants sont à l'Ouest, le mot de l'Apprenti, la position du tableau, etc... Tous les marqueurs du Rite Moderne sont là, mais c'est un Rite Moderne Ecossais. La seule différence est la position des chandeliers qui semble rappeler Sagesse, Force et Beauté.

En réalité, Sagesse, Force et Beauté, qui existaient depuis le XVIIème siècle, s'identifient dans le Rite Moderne aux trois officiers principaux, dans l'ordre Vénérable Maître, Premier et Second Surveillants. C'est un bon exemple des confusions qui ont été faites. Dans le Régulateur de 1801, ils ne sont pas évoqués dans l'instruction du premier grade mais seulement dans celle du deuxième.

C'est une absurdité, cela n'a aucun sens ! C'est en contradiction avec tous les textes de 1730 à 1755 où Sagesse, Force et Beauté font partie de l'ouverture au grade d'Apprenti car le Vénérable Maître et les deux Surveillants structurent la Loge.

A ce sujet, vous pouvez vous référer à l'ouvrage de René Guilly « Les trois Grands Piliers de la Franc-maçonnerie » que je viens de rééditer puisqu'il m'en avait transmis le droit.

En fait ces symboles sont bien antérieurs à la Franc-maçonnerie. Quand on s'intéresse à l'histoire de la théologie catholique, on s'aperçoit que, dès le XI^{ème} siècle, dans les « *Sentences de Pierre Lombard* », toutes les théologies du Moyenâge, depuis St Augustin, enseignent que la Sainte Trinité possède trois qualités, la Force attribuée au Père, la Sagesse attribuée au Christ et la Beauté ou la Grâce à l'Esprit Saint.

C'est l'origine de notre ternaire puisqu'on les retrouve dès le début dans la version la plus ancienne des « Old Charges » de 1583 ; ce qui confirme, s'il est besoin, l'origine purement chrétienne de la Franc-maçonnerie !

Dire que Sagesse, Force et Beauté n'interviennent qu'au deuxième Grade parce que le *Régulateur* de 1801 les place bizarrement à cet endroit, c'est aussi inepte que de dire que le Vénérable Maître et les Surveillants n'apparaissent qu'à ce grade. *Quand on oublie la signification des choses, on les déplace.*

On a mentionné l'épée sur l'Evangile et pas autre chose, je n'y reviens pas. Alors parlons de *la Chaîne d'Union*. Elle n'a pas existé dans la Franc-maçonnerie française pendant tout le XIX^{ème} siècle et *n'a jamais existé dans la Franc-maçonnerie anglaise*. Comme usage immémorial de la Franc-maçonnerie, on fait mieux !..

En réalité, et là encore, la Chaîne d'Union n'est apparue en Franc-maçonnerie que dans les Rituels de Wilhelmsbad du Rectifié. Il est intéressant, à cette occasion, de remarquer que le Rite Ecossais Rectifié a introduit, à la fin du XVIIIème siècle, de nombreuses innovations qui ont tellement plu qu'elles ont été intégrées dans les autres Rituels.

Un autre exemple ! Comme vous le savez, lors de l'initiation, au R.E.R., on donne la Lumière en deux fois (d'abord un premier rayon et puis ensuite la pleine Lumière) ; cela a été repris par le R.E.A.A., mais plus tardivement.

Pour clore ce point, la Chaîne d'Union n'est introduite dans les travaux au Rite Français que dans le Rituel Groussier en 1955 et qu'il est allé la chercher dans le Rite Ecossais Rectifié. Selon notre méthode, je ne dis pas qu'il faut supprimer la Chaîne d'Union mais elle n'est pas un marqueur, ni de la Franc-maçonnerie en général ni du Rite Moderne.

C'est un usage tellement « universel » que les Anglo-saxons, c'est-à-dire quatrevingt dix pour cent des Francs-maçons au monde, l'ignorent!

On pourrait dire encore deux choses importantes.

-D'abord, au sujet des épreuves qui font partie des « Voyages » de l'Initiation. En réalité, elles *n'apparaissent que vers 1770*, dans les quarante à cinquante premières années de la Franc-maçonnerie, en France.

Il n'y a pas d'épreuves et en Angleterre il n'y en a toujours pas. A « Emulation », le Candidat fait le tour de la Loge pour être présenté. Il prête son serment, on lui dévoile les mots, signes et attouchement, puis il fait un deuxième tour pour se faire reconnaître par les Surveillants et on lui remet son tablier ; il n'y a aucune épreuve. Les épreuves ne sont arrivées en France que dans le dernier quart du XVIIIème siècle. Mais attention, dans un Rite Moderne Français, il n'y a que deux épreuves et deux seulement ; l'épreuve de l'eau et l'épreuve du feu. Il n'y a pas d'épreuve de la Terre ou d'épreuve de l'Air!

Ce sont des inventions du XIXème siècle qui ne sont arrivées qu'à la fin de l'Empire, au Rite Ancien et Accepté. Et encore, elles ne sont pas arrivées en même temps et il est probable que ce soit à la suite de la présentation à Paris de la version française de la « Flûte enchantée » de Mozart en 1810. Quand on regarde le livret français de cette version que vous connaissez ; le héros va passer différentes épreuves avec sa belle, il y a des gardes qui vont les conduire devant « le ministre des épreuves » tel que consigné dans le premier livret publié en 1811. Contrairement aux idées reçues, l'opéra de Mozart n'est absolument pas maçonnique. Il a inspiré des Rituels maçonniques ; c'est très différent!

Ce que l'on trouve en 1791 dans Mozart ne se retrouve dans aucun rituel maçonnique alors connu au monde mais, dans les années qui suivent, certains éléments de son Opéra vont apparaître dans les Rituels maçonniques.

En résumé, dans un Rite Moderne, il n'y a que deux épreuves, l'Eau et le Feu et toujours pour la même raison. Nous sommes dans une tradition chrétienne par référence au baptême par l'eau, administré par Jean le Baptiste sur ces mots « *Moi, je vous baptise d'Eau et celui qui viendra vous baptisera d'Esprit et de Feu* ». La grille de lecture est chrétienne et surtout pas alchimique !

-Un deuxième exemple, au premier grade, se rapporte au Serment. Cela paraît simple mais faut-il le faire prêter avant ou après avoir reçu la Lumière ? Voilà le problème! Dans la tradition française, on fait unanimement; on donne la Lumière avant de faire prêter le serment, alors que dans les Rites Anglo-Saxons — particulièrement Anciens — c'est exactement l'inverse. On conduit le candidat à l'Orient, les yeux bandés. Il y prête son obligation et on lui rend la lumière pour lui faire contempler les trois Grandes Lumières.

Cette différence subtile est bien un marqueur de la tradition maçonnique Moderne française. Le Serment est administré à quelqu'un qui a déjà reçu la Lumière!

On va passer, et ce sera plus rapide, au deuxième grade avant qu'en 1725, pour la première fois, Samuel Prichard n'expose un système en trois grades. Il n'y avait que deux grades en Franc-maçonnerie; le grade d'Apprenti et un grade de « Compagnon ou Maître ».

Dans « La Franc-maçonnerie disséquée », en 1730, le grade de Compagnon est très simple. Le Compagnon va monter un escalier en forme de vis et il va découvrir la lettre « G » mais où la découvre-t-il ? Dans la Chambre du Milieu! Et, encore aujourd'hui, en Angleterre, elle se situe au deuxième grade par un mystère qu'on ne s'explique pas et qui n'a fait l'objet d'aucun commentaire. Lorsque la Franc-maçonnerie arrive en France — période des premières divulgations de 1744-1745 - la Chambre du Milieu est passée au troisième grade!

Alors que, dans la tradition Moderne « primitive », on est reçu Compagnon dans la Chambre du Milieu mais quand on regarde de façon attentive il a existé deux chambres du milieu! Une chambre en élévation - d'où l'escalier - qui correspond à la description faite dans le Livre des Rois. De chaque côté du Temple de Jérusalem, il y a des magasins situés à trois niveaux où l'on accède par des escaliers ; la chambre du bas, la chambre du milieu et la chambre du troisième (« first floor » pour un américain, c'est le rez-de-chaussée). Par contre, dans la tradition française, la Chambre du Milieu est au centre de la Loge et de plain-pied.

De même, on considère en France depuis le milieu du XIXème siècle, que l'espace situé entre les colonnes où est posé le tableau au centre de la Loge est un espace sacré qu'il ne faut franchir sous aucun prétexte. Tout le contraire de ce que l'on fait en Angleterre où le candidat est reçu en marchant sur le tableau, sans le contourner!

En France, la Chambre du Milieu est au milieu du Tableau de Loge; c'est la raison pour laquelle on va y mettre l'Etoile Flamboyante. Je profite de ce point pour signaler que cette étoile doit être accrochée à l'Orient. Ce n'est qu'à la fin du XIXème siècle, lors de l'oubli complet des significations, que l'on s'est mis, pour des raisons que personne n'explique, à mettre l'Etoile à l'Ouest! Evidemment, l'Etoile désigne le Christ qui est décrit dans la version autorisée du Roi James de la Bible « The bright morning star » (la brillante étoile du matin) qui vient de l'Orient.

Donc, en France et uniquement en France depuis 1744, la Chambre du Milieu est au grade de Maître. C'est l'illustration d'une différence qui peut exister, même en appliquant la méthode recommandée; c'est-à-dire d'aller aux sources et de rechercher une cohérence d'origine.

Au Rite Français Traditionnel, à la Loge Nationale Française, nous avons remis la chambre du milieu au deuxième grade mais je reconnais que c'est un choix, peutêtre valable entre 1730 et 1745 et que cela a pu évoluer ensuite, différemment.

L'essentiel ce n'est pas de faire tous, la même chose ; c'est de savoir pourquoi on le fait !

Cela m'amène à parler de la lettre « G » dont la signification la plus ancienne qui soit attestée, que ce soit en France ou en Angleterre, c'est « GOD ». Demandez à un Anglais, il n'hésitera pas un seul instant. Il en est de même dans les premiers catéchismes français ; il fallait respecter la langue.

On dit « G », première lettre du mot « God » qui veut dire « Dieu ». Prichard, luimême, avait commencé à proposer des équivalents tels que « Grandeur et Gloire » celles de Dieu, évidemment ! Quelque temps après, on voit apparaître « Géométrie » mais, au sens où Dieu est le plus sublime géomètre de l'univers. Dans les Rites Anglais, la Loge est ouverte au nom du « Grand Architecte De L'Univers », au deuxième Grade au nom du « Grand Géomètre de l'Univers », et au troisième grade au nom du « Très Haut »).

La signification de « G », c'est Dieu et tous les attributs qui peuvent lui être attachés, Gloire, Grandeur, Géométrie. Je vous livre une anecdote très drôle qui montre combien les problèmes de traduction sont parfois révélateurs. En 1738, on publie en France une traduction de « La Franc-maçonnerie disséquée » de Prichard faite par un auteur inconnu, en réponse au succès de l'ouvrage, mais qui n'était pas maçon.

Il fait la traduction suivante : « Qu'avez-vous vu dans la chambre du milieu ? », réponse : « La lettre « D » qui signifie Dieu » ; ce qui est parfaitement logique pour un traducteur qui ne connaît rien à la Franc-maçonnerie !

On pourrait croire que l'on n'a fait que rajouter le grade de Maître alors qu'en réalité ce n'est pas ce qui s'est passé. A partir d'un système à deux grades, on a pris le deuxième, on en a gardé le contenu et on lui a adjoint une légende qui est celle d'Hiram. Au milieu, il y a un vide qui est le nouveau grade de Compagnon.

Une constatation devient évidente lorsqu'on y pense. Prenez les Rites, quels qu'ils soient — enfin les principaux, ceux que nous connaissons bien -Français, Rite Ecossais Ancien et Accepté, Rite Ecossais Rectifié. Au grade d'Apprenti, malgré les différences, c'est sensiblement la même chose et au grade de Maître, c'est encore plus net. C'est *partout* la même chose, *alors qu'au grade de Compagnon cela part dans tous les sens.* Pourquoi ? Parce qu'initialement, le grade de Compagnon est vide et qu'il a fallu le remplir. Mais le « nucléus » de ce grade, c'est être reçu en Chambre du Milieu pour y découvrir la lettre « G » et sa signification. Après, on y a rajouté des voyages, des outils, très tardivement, au dernier quart du XVIIIème siècle, en France ; ce qui est toujours inconnu en Angleterre où les voyages n'existent pas.

Si l'on veut rétablir le Rite Français à ce grade, se pose la question de ce que l'on va y mettre! Les voyages, les outils, peuvent se décliner en cinquante combinaisons mais, comme avant 1780, on ne les trouve pas. Il faudrait se limiter au « nucléus »!...

Si l'on veut étendre la reconstitution jusqu'au début du XVIIIème siècle, on va y introduire les voyages, mais si on s'arrête en 1775, on ne le fera pas. C'est un autre exemple du fait qu'en partant de sources sérieuses, on peut aboutir à des Rituels différents.

Je voudrais conclure sur deux points. Tout d'abord, je n'aborderai pas aujourd'hui le grade de Maître car il est d'une grande complexité, pas tellement dans sa structure où à quelques nuances de gestuelle près, il n'y a pas de différences majeures. Le problème est celui du statut du grade de Maître!

Je peux simplement dire aujourd'hui que le grade de Maître n'est pas le dernier grade de la Franc-maçonnerie mais le premier des « Hauts Grades ». On constate que les grades d'Apprenti et de Compagnon sont des grades « statiques ». En dehors des déambulations, ce sont des grades « descriptifs » ; vous êtes un spectateur engagé à qui on montre des choses. Plus on monte, plus on révèle de choses!

A partir du grade de Maître, on vous fait des choses parce que vous devenez quelqu'un d'autre. Vous incarnez un personnage, vous vivez un psychodrame. C'est un modèle qui évoque celui des « Hauts Grades » où, quel que soit le Rite, vous êtes amené à incarner un personnage. C'est tellement vrai, qu'en Angleterre, le grade de Maître se réunissait à une autre date, dans un lieu différent, avec un autre collège que ce que l'on appelait alors, la « Loge générale ». En France, c'est la caractéristique de ce que l'on appelle « les Hauts-Grades ».

Aujourd'hui, l'idée que la Franc-maçonnerie symbolique est composée de trois grades est tellement bien implantée qu'on en arrive à penser qu'on ne peut rien y changer. Néanmoins, notre groupe a été amené par sa réflexion à séparer la Loge de Maîtres de la Loge « bleue » avec des officiers différents – et par exemple, le Vénérable Maître de la Loge bleue est le Second Surveillant de la Loge de Maître.

On pourrait voir d'autres choses mais j'en termine avec un point que je n'ai pas évoqué jusqu'à présent ; c'est celui de l'esprit du Rite.

On entend souvent des Sœurs ou des Frères dire : « J'ai choisi le Rite Français parce que je veux faire de la Franc-maçonnerie sociétale ! » - Comme si « Français » voulait dire « Sociétal » ! C'est ce que j'appelle une métonymie historique qui consiste à prendre le contenu pour le contenant ou le contenant pour le contenu.

Nous l'avons vu. A l'origine et pendant longtemps, le Rite Français, comme la Francmaçonnerie, était fondé sur la Foi en Dieu et consistait à prêter serment sur l'Evangile, à sceller son engagement par un baiser sur le Livre, et où « G » signifiait « God ». Il ne pouvait pas en être autrement. Le Rite Français fait appel à la transcendance et il est ouvertement chrétien. Pour les raisons que j'ai exposées plus haut, l'évolution de la société française – en dehors de toute cause interne – a fait de la Franc-maçonnerie, et particulièrement du Grand Orient, une machine politique. Comme le Rite Français n'était pratiqué qu'au Grand Orient, il est devenu synonyme de politique. C'est ce que j'appelle une métonymie historique! Mais, comme l'une et l'autre sont incompatibles – nous l'avons vu - on a vidé la Franc-maçonnerie de sa substance.

Dans une approche de rétablissement de la Franc-maçonnerie française, on ne peut se contenter de rétablir les formes, il faut aussi rétablir le fond et reconnaître que le Rite Français comme toute la Franc-maçonnerie est une tradition chrétienne. Après, bien sûr, on peut en faire ce que l'on veut !

Cette fois, j'en ai fini mais je voudrai vous présenter, à côté des « divulgations » dont nous avons parlé, cette version commentée du « Régulateur du Maçon » que nous devons à Pierre Mollier. C'est un livre magnifique, avec une histoire détaillée de la constitution du « Rituel de Montaleau » ; personne ne pourra repasser après lui sur ce sujet, avant de nombreuses années. Et les deux rééditions, faciles à lire, que sont : « Les deux grandes colonnes de la Franc-maçonnerie » et « Les trois grands piliers de la Franc-maçonnerie » - les deux livres majeurs de René Guilly, écrits en 1961 et 1963.

Je les ai en partie refondus, en allant même jusqu'à contredire parfois des thèmes de la première édition mais en cela, je reste sur les traces de mon Maître qui m'avait dit : « Lorsque j'aurai tort, tu l'écriras » et cela reste minime.

Ces livres reprennent la plupart des fameux marqueurs qui distinguent la Francmaçonnerie des Anciens de celle des Modernes ; ils ne sont pas faits pour être lus de manière cursive mais ils donnent des références précises sur les points que j'ai mentionnés.

Cette fois, <i>j'ai dit, Très Vénérable!</i>	
	NOTA ·

- 1 Transcription effectuée par le Secrétaire de la Convention, le Frère Maurice Lumbroso, ayant respecté au mieux le style rhétorique du Conférencier.
- 2 Le texte a été relu par notre Frère Roger Dachez, Conférencier.
- 3 Diffusion faite aux Loges par le Frère Pierrick Deleusme, conseiller du rite, organisateur de la Convention, pour remise à tous les Maîtres.
